

Rapport commission FA – demande de crédit pour l’achat des anciens locaux OFCOM MI 1-2020-2A

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 25 Janvier 2022, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit concernant l’achat des anciens locaux de l’OFCOM.

Ces locaux ont déjà fait l’objet de nombreuses discussions, ainsi qu’une visite sur place par les membres de la commission mobilité et infrastructures. Le Conseil Administratif souhaite utiliser ces locaux pour divers services communaux, et souligne le manque de places de travail à la Mairie.

Suite à une demande faite à la Confédération, celle-ci refuse de demander le changement d’affectation du sol où se situent ces locaux. En effet, ceux-ci se trouvent en zone agricole et sont dévolus à du stockage, des salles de réunions voire des bureaux puisque déjà utilisés en tant que tel par l’OFCOM.

Il est rappelé que ces locaux ont fait l’objet de deux expertises d’évaluation, l’une par la Confédération pour un montant de CHF 550'000, et l’autre par la Commune pour un montant de CHF 515'000. Le prix de vente arrêté est de CHF 380'000, la Confédération prenant en charge le changement du chauffage par une pompe à chaleur.

Sans garantie de pouvoir transformer ces locaux en bureaux, une partie des commissaires estiment le coût excessif. De plus, il est souligné qu’il n’y a aucune urgence à racheter ces locaux, le DDP courant jusqu’à 2028. Par ailleurs, il est rappelé que de l’amiante pourrait être retrouvée dans ces locaux, ce qui rendrait une transformation onéreuse. La Commune devant faire face à de nombreux investissements en relation avec le développement de Bernex, celui-ci n’est pas jugé prioritaire.

D’autres considèrent que c’est une opportunité à ne pas manquer, que le prix ne va pas diminuer avec le temps et que la Commune a besoin de locaux supplémentaires.

Ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions, les commissaires passent au vote et vous recommande par

3 oui, 6 non, 0 abstention

de refuser la demande de crédit MI 1-2020-2A d’un montant de CHF 465'000.- pour l’achat des anciens locaux de l’OFCOM.

Le rapporteur :
Guillaume Zufferey

Bernex, le 31 janvier 2022